

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

Avis d'ouverture d'une enquête publique environnementale unique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et parcellaire relative au projet d'aménagement du centre ville

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du 20 juin 2022 à 9h00 au 20 juillet 2022 à 17h, soit pendant 31 jours consécutifs, à une enquête publique environnementale unique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative au projet d'aménagement du centre ville.

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine est le porteur de projet et le bénéficiaire de l'expropriation. Cette opération concerne une commune des Hauts-de-Seine : Villeneuve-la-Garenne.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villeneuve-la-Garenne - 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Monsieur François Huet, ingénieur VRD en retraite, est désigné par le président par intérim du tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête préalable à la DUP, comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du responsable du projet ainsi qu'un exemplaire du dossier d'enquête parcellaire comprenant le plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments et la liste des propriétaires, ainsi qu'un registre d'enquête unique seront déposés à la mairie de Villeneuve-la-Garenne.

Dans le respect des mesures de distanciation sociale et des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, chacun pourra prendre connaissance des dossiers DUP et parcellaire et y consigner ses observations sur un registre d'enquête déposé à la mairie de Villeneuve-la-Garenne - accueil - 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h, et les samedis de 9h00 à 11h45.

Dans les mêmes conditions, le dossier sera également consultable à partir d'un poste informatique.

Au plus tard à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier soumis à l'enquête seront par ailleurs mises à disposition du public :

- sur le site dédié au projet : <http://projetcoeurdeville.enquetespublique.net>
- sur la plateforme du ministère de la transition écologique : <https://www.projets-environnement.gouv.fr/pages/home/>
- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-projets-VILLENEUVE-LA-GARENNE>

Pendant cinq permanences, le commissaire enquêteur recevra, en personne, les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

Salle d'accueil de la mairie de Villeneuve-la-Garenne, 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne ;

- le lundi 20 juin 2022, de 9h à 12h,
- le samedi 2 juillet 2022, de 9h à 12h,
- le mardi 5 juillet 2022, de 16h à 19h, exceptionnellement,
- le lundi 11 juillet 2022, de 14h à 17h,
- le mercredi 20 juillet 2022, de 14h à 17h

Une réunion d'information et d'échange avec le public, organisée en concertation avec le commissaire enquêteur et le maire de Villeneuve-la-Garenne, se tiendra le lundi 27 juin de 19h à 21h, au cinéma André Malraux - 31 av de Verdun 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Des observations et propositions pourront aussi être envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra faire parvenir ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié au projet : <http://projetcoeurdeville.enquetespublique.net>
- à l'adresse courriel : projetcoeurdeville@enquetespublique.net

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé précité.

Les observations adressées par voie postale ainsi que les observations écrites seront consultables au siège de l'enquête. Les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine (DCPPAT/BEICEP) et dans la mairie de Villeneuve-la-Garenne. Ils seront aussi consultables sur les sites internet suivants : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-projets-VILLENEUVE-LA-GARENNE>

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'utilisateur, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois à compter de la notification individuelle faite par l'expropriant, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tous droits à l'indemnité.

Le projet d'aménagement du centre ville à Villeneuve-la-Garenne pourra faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, au bénéfice de l'EPT Boucle Nord de Seine, ou d'une décision de refus.

Le projet pourra également faire l'objet d'un arrêté de cessibilité pris par le préfet des Hauts-de-Seine, au bénéfice de l'EPT Boucle Nord de Seine, ou d'une décision de refus.

Toute information sur le projet d'aménagement du centre ville à Villeneuve-la-Garenne pourra être demandée aux personnes suivantes :

Service renouvellement urbain
Centre technique municipal
Ville de Villeneuve-la-Garenne
Tél : 01 40 85 58 25 ou 01 40 85 58 37
Le préfet,
EP 22-132 / contact@publegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE VAUCRESSON

Avis d'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et conjointe à une enquête parcellaire relative au projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, pour les transformer en logements sociaux.

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du lundi 20 juin 2022 à 8h30 au jeudi 7 juillet 2022 à 17h30, soit pendant 18 jours consécutifs, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, conjointe à une enquête parcellaire, au bénéfice de la commune de Vaucresson et relative au projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, en logements sociaux.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Vaucresson - Guichet unique - 8 Grande Rue - 92420 Vaucresson.

Monsieur Bertrand Sillam, ingénieur en retraite, a été désigné par le président par intérim du tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et les registres permettant à chacun de consigner ses éventuelles observations, lors des trois permanences en présentiel qu'il assurera à la mairie de Vaucresson - Guichet unique - 8 Grande Rue - 92420 Vaucresson :

- le lundi 20 juin 2022 de 8h30 à 11h30,
- le samedi 2 juillet 2022 de 9h00 à 12h00, exceptionnellement,
- et le jeudi 7 juillet 2022 de 14h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour échanger par audioconférence, sur rendez-vous à réserver, par le biais du site dédié à l'enquête publique : <http://rehabilitation-chambres-service-vaucresson.enquetespublique.net/>

Dans les crénreaux suivants :

- le vendredi 24 juin 2022 de 14h30 à 17h30,
- le mercredi 29 juin 2022 de 14h30 à 17h30.

Dans le respect des mesures de distanciation sociale et des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, le public pourra consulter le dossier d'enquête, au siège de l'enquête à l'adresse indiquée précédemment.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que le dossier d'enquête parcellaire soumis à enquête publique conjointe, ainsi que deux registres d'enquête distincts seront mis à disposition du public, qui pourra y consigner ses observations,

- au siège de l'enquête, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et exceptionnellement le samedi 2 juillet 2022 de 9h00 à 12h00.

Des observations et propositions pourront être aussi envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra consigner ou envoyer ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site dédié au projet : <http://rehabilitation-chambres-service-vaucresson.enquetespublique.net/>
- sur l'adresse courriel suivante : rehabilitation-chambres-service-vaucresson@enquetespublique.net

Le dossier soumis à enquête publique ne contient pas d'étude d'impact.

L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête est consultable sur le site dédié au projet, ci-dessus indiqué et sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-VAUCRESSON>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine et à la mairie de Vaucresson, siège de l'enquête, ou pourront être consultés sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, pour les transformer en logements sociaux, fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique, au bénéfice de la commune de Vaucresson, prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, ou d'une décision de refus.

Le projet fera également l'objet d'un arrêté de cessibilité pris par le préfet des Hauts-de-Seine, au bénéfice de la commune de Vaucresson, ou d'une décision de refus.

Des informations sur le présent projet pourront être demandées à :

Mairie de Vaucresson
Madame Hélène REYNES,
Responsable service habitat
8 Grande Rue - 92420 Vaucresson
Tél : 01 71 02 80 46
Mail : h.reynes@mairie-vaucresson.fr

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'utilisateur, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tous droits à l'indemnité.

Le préfet,
EP 22-247 / contact@publegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Les patrons des grands groupes cotés délaissent la cravate

- Sur les photos institutionnelles, près d'un directeur général du CAC 40 sur deux a abandonné la cravate.
- Mais en réalité, le profil type des DG a peu évolué.
- Les femmes, elles, sont encore très rares.

GOVERNANCE

Laurence Boisseau
[@boisseaul](https://twitter.com/boisseaul)

Les directeurs généraux des entreprises du CAC 40 laissent de plus en plus leur cravate au placard. En 2022, près d'un DG sur deux a la porte plus pour la photo institutionnelle. Parmi eux, Antoine de Saint-Affrique chez Danone, Alexandre Bompard (Carrefour), Alexandre Ricard (Pernod Ricard), Nicolas Hieronimus (L'Oréal), Bernard Charlet (Dassault Systèmes) ou encore Patrick Pouyanné (TotalEnergies). Difficile de ne pas voir l'influence de la « tech », où les codes vestimentaires sont plus décontractés.

Mais au-delà des apparences vestimentaires, le profil des dirigeants a-t-il vraiment évolué ces dernières années ? Pas vraiment, à en croire le portrait-robot dessiné par le cabinet de recrutement Segalen + Associés.



Antoine de Saint-Affrique, DG de Danone, est un patron « boomerang ». Il a quitté l'entreprise pour y revenir ensuite.

● L'HOMME BLANC DE PLUS DE 50 ANS N'EST PAS UNE ESPÈCE EN VOIE D'EXTINCTION
Selon Segalen + Associés, le DG d'une grande entreprise cotée est typiquement un homme de 56 ans, de nationalité française. Seulement 12 % de DG viennent en effet de l'étranger. Parmi ces exceptions, figurent notamment Aditya Mittal (Mittal Steel), Thomas Buberl (AXA), Francesco Milleri (Essilor-Luxottica), Luca de Meo (Renault), Carlos Tavares (Stellantis) et Paul Hudson (Sanofi). « Ce n'est pas une bizarrerie propre à la France. C'est le cas dans la plupart des pays, sauf au Royaume-Uni ou aux États-Unis, et dans des petits pays comme la Belgique ou la Suisse, explique Emmanuel Dufour, associé chez Segalen + Associés. C'est un enjeu de souveraineté nationale. Un DG français risque moins de vendre la société à un groupe étranger ».

Globalement, les DG sont en poste depuis dix ans. Et ils sont loyaux : ils ont connu moins de deux employeurs, 10 % d'entre eux sont des DG « boomerang ». Ils ont quitté l'entreprise pour y revenir ensuite. Parmi eux, Antoine de Saint-Affrique, Thomas Buberl, Luca de Meo ou encore Paul Hudson. Les femmes DG sont non seulement peu

nombreuses, mais elles occupent aussi leur poste depuis peu. Elles seront bientôt cinq : Christel Heydemann chez Orange, Catherine MacGregor chez Engie, Ilham Kadri chez Solvay et Sophie Bellon chez Sodexo seront bientôt rejointes par Estelle Brachlianoff chez Veolia.

● LES DG DES GRANDS GROUPE COTÉS SONT ISSUS DE LA PROMOTION INTERNE ET VIENNENT DES GRANDES ÉCOLES
83 % des DG du CAC 40 émanent de l'entreprise. Mais pas lorsque ce sont des femmes. « C'est par le recrutement externe qu'on féminise », explique Diane Segalen. Catherine MacGregor et Christel Heydemann étaient respectivement en poste chez TechnipFMC et chez Schneider avant de rejoindre Engie et Orange. Dans le SBF 120, la tendance est un peu différente. Un tiers des DG hommes sont recrutés à l'extérieur, contre la moitié pour les femmes. 47 % des DG sont diplômés des grandes écoles. Les femmes aussi ont suivi ce type d'études. C'est le cas de Catherine MacGregor, de Christel Heydemann et d'Estelle Bra-

chlianoff. L'école Polytechnique arrive en tête (45 %), suivie des trois plus grandes écoles de commerce (HEC, Essec et ESCP).

● DANS LES LICORNES, LES PROFILS DES DG NE SONT PAS SI DIFFÉRENTS DE CEUX DES GRANDES ENTREPRISES
Les DG des licornes françaises (sociétés en forte croissance valorisées plus de 1 milliard d'euros comme BlaBlaCar, Doctolib, Deezer ou ManoMano) sont plus jeunes que dans le SBF 120. Ils ont en moyenne 43 ans. Mais les successeurs des fondateurs ont, eux, 51 ans. Une seule femme est DG. Il s'agit de Bernadette Nixon chez Algolia, qui a remplacé en 2020 le fondateur.

La forte croissance de ces licornes nécessite d'institutionnaliser les profils de l'équipe de direction. Les DG des licornes sont aussi très diplômés : 16 % sont issus de l'école Polytechnique, 13 % des grandes écoles de commerce. Deux, seulement, sont auto-didactes : Philippe Corrot, DG de Mirak, licorne dans l'e-commerce, et Pascal Gauthier chez Ledger. ■

en bref

La BCE face au risque de fragmentation
POLITIQUE MONÉTAIRE Alors que la Banque centrale européenne s'appretait à annoncer, jeudi, la fin de ses achats d'actifs, puis à commencer à remonter ses taux en juillet, certains membres du Conseil des gouverneurs s'inquiètent d'un retour de la fragmentation. Selon Bloomberg, ils souhaitent que la BCE se prononce clairement sur le fait qu'elle ne laissera pas les taux d'emprunt des pays d'Europe s'écarter trop fortement sous l'effet de son resserrement monétaire. La BCE réfléchit depuis quelques semaines à un dispositif ad hoc.

Le fonds saoudien se développe en Jordanie
INVESTISSEMENT Le fonds d'investissement saoudo-jordanien, la branche du Public Investment Fund (PIF) à Amman, vient de réaliser sa première grosse opération un an après son lancement. Il va financer la construction d'un hôpital dans la capitale jordanienne, via le versement d'un premier montant de 400 millions de dollars. Doté de 3 milliards de dollars, ce fonds est destiné à mettre en œuvre le soutien économique de Riyad à son voisin, mais aussi de développer les activités du PIF en dehors des frontières d'Arabie saoudite.

Citigroup veut embaucher 4.000 ingénieurs « tech »
FINANCE La banque américaine veut accélérer sa digitalisation. Elle a annoncé vouloir recruter plus de 4.000 spécialistes de la « tech » pour « améliorer l'expérience client ». Après la crise sanitaire, toutes les grandes banques se sont lancées dans de grands programmes de modernisation technologique. Citigroup a annoncé une hausse de 10 % de ses investissements tech cette année, pour s'élever à 10 milliards de dollars. Mais la guerre des talents fait rage, et les grandes banques se retrouvent en concurrence avec les Gafa, et les fintechs.